

THOMAS S. SCHMIDT

TROIS RESCAPÉS DE LA GRANDE GUERRE:
LES PAPYRUS GRECS DE LA COLLECTION FERNAND MAYENCE

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 127 (1999) 149–156

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

TROIS RESCAPÉS DE LA GRANDE GUERRE :
LES PAPYRUS GRECS DE LA COLLECTION FERNAND MAYENCE

L'Université catholique de Louvain (à Louvain-la-Neuve, en Belgique) n'est pas riche en papyrus grecs. Sollicités à l'occasion de l'exposition "Des scribes à l'ordinateur"¹, les archivistes de l'U.C.L. n'ont pu en produire que quatre². L'un est le célèbre papyrus Lefort (Pack² 1145), un Homère du III^e siècle avant J.-C., ainsi nommé en l'honneur de celui qui le découvrit en 1949, Mgr Lefort, et publié en 1960 par W. Lameere³. Les trois autres papyrus appartiennent à la collection Fernand Mayence, professeur à l'Université de Louvain de 1907 à 1949. D'origine inconnue et inédits, selon les renseignements des archivistes, deux sont de nature documentaire alors que le troisième est un texte littéraire.

Il n'est guère difficile d'identifier ce dernier comme un ensemble de quatre fragments provenant d'un *volumen* d'Homère du II^e siècle apr. J.-C. et reproduisant les vers suivants du Chant IV de l'*Odyssée*: fr. A = 97-100, fr. B. = 197-205, fr. C = 222-224, fr. D = 247-261. Le fragment D comporte quatre variantes par rapport au texte édité par T.W. Allen dans la collection des *Oxford Classical Texts*, qui a servi de base pour la collation⁴. Or, selon l'apparat critique de cette même édition, deux des variantes sont attestées par un autre papyrus, auquel Allen a donné le sigle P²³ et que le *conspectus siglorum* identifie comme *P.Oxy.* 953. Ce dernier, publié dans le volume VI des *Oxyrhynchus Papyri* (1908), n'a pas fait l'objet d'une véritable édition, mais d'une simple description de ses principaux points d'intérêt, comme cela se faisait souvent dans les premiers volumes de ladite collection. Néanmoins, fait troublant, la description donnée correspond en tous points à celle du papyrus Mayence: *P.Oxy.* VI 953 est également constitué de quatre fragments; son contenu reprend précisément celui indiqué plus haut; la dimension du plus grand fragment est identique à celle du fragment D précité et les quatre variantes relevées y sont attestées; enfin, la description de la main et la datation du papyrus concordent elles aussi. Devant tant de ressemblances, le doute n'est pas permis: il faut bien admettre que *P.Oxy.* VI 953 et le papyrus Mayence ne sont en vérité qu'un seul et même papyrus! L'ultime confirmation est d'ailleurs apportée par le chiffre 953, tracé en rouge dans la marge supérieure du fragment B ainsi que dans la marge gauche du fragment D.

Cette constatation pour le moins surprenante soulève immédiatement une question fondamentale: comment se fait-il qu'un papyrus de la collection des *Oxyrhynchus Papyri*, propriété de l'Egypt Exploration Society et conservée à Oxford dans les locaux de l'Ashmolean Museum, se trouve actuellement à Louvain-la-Neuve dans les archives de l'U.C.L.? Il faut savoir que nombre de papyrus de la collection ont été distribués au fil des ans à diverses institutions et universités dans le monde. Le premier réflexe est donc de consulter la *Location-list of the Oxyrhynchus Papyri*, qui recense tous les *P.Oxy.* jusqu'au volume XLI en indiquant leur emplacement actuel⁵. Or, quelle surprise de lire en regard de *P.Oxy.* VI

¹ Tenue au Forum des Halles à Louvain-la-Neuve en décembre 1997. Les présentes pages ont été rédigées alors que j'étais engagé comme chercheur à l'Institut orientaliste de l'Université catholique de Louvain, sous la direction du Prof. Bernard Coulie.

² Mes remerciements s'adressent à Mme Françoise d'Arras d'Haudrecy, pour sa disponibilité et son dévouement, et au Prof. A. D'Haenens, qui m'a autorisé à (re)publier les papyrus dont il sera question plus loin. Je remercie également le Dr. Revel Coles (Oxford) et le Prof. Dieter Hagedorn (Heidelberg) des précieuses observations qu'ils m'ont faites à la lecture de mon texte.

³ W. Lameere, *Aperçus de paléographie homérique: à propos des papyrus de l'Iliade et de l'Odyssée des collections de Gand, de Bruxelles et de Louvain*, Paris-Bruxelles, 1960, pp. 15-53. Le papyrus a été réédité par S. West, *The Ptolemaic Papyri of Homer*, Papyrologica Coloniensia III, Köln-Opladen, 1967, pp. 277-281.

⁴ T.W. Allen, *Homeri Opera, tomus III: Odysseae I-XII*, Oxford, 1917².

⁵ R.A. Coles, *Location-list of the Oxyrhynchus Papyri and of other Greek papyri published by the Egypt Exploration Society*, London, 1974.

953, non pas le nom de l'U.C.L. comme on s'y attend, mais la simple mention: "*destroyed?*". Voilà donc un papyrus considéré comme détruit par les éditeurs de la collection et qui sommeille dans les archives de l'U.C.L. à l'insu de tout le monde! La perplexité que ne manque pas de provoquer une telle découverte est renforcée par le fait que le scénario se répète pour les deux autres papyrus de la collection Mayence: identifiés respectivement comme *P.Oxy.* III 478 et *P.Oxy.* IV 836, tous deux portent dans la *Location-list* l'indication: "*destroyed?*".

Ainsi, non seulement les papyrus Mayence, prétendument inédits, sont-ils en réalité parfaitement identifiés, mais encore passent-ils tous trois pour détruits alors qu'ils sont bel et bien conservés. Comment sont-ils parvenus à Louvain-la-Neuve? Et pourquoi sont-ils considérés comme détruits? Grâce à une investigation plus poussée, il semble qu'on puisse reconstituer au moins une partie de leur histoire.

La fin est bien connue. En 1970, la célèbre Université catholique de Louvain, établie depuis 1425 à Louvain (Leuven), se sépara de sa section francophone, qui alla fonder une nouvelle université du même nom à 25 km de là, dans une ville entièrement créée pour l'occasion et qui porte le nom de Louvain-la-Neuve. Lors du partage des archives, il fut convenu que l'U.C.L. emporterait tout l'héritage "francophone" de la vénérable université. C'est ainsi que la collection du professeur Fernand Mayence, lui-même d'expression française, passa de Louvain/Leuven à Louvain-la-Neuve, où elle est conservée depuis lors. Avant 1970, les papyrus dont il est question ici se trouvaient donc à Louvain/Leuven. Ils y étaient sans doute au moins depuis 1959, date du décès du professeur Mayence, et probablement même dès son éméritat en 1949.

Le début de leur histoire peut également être retracé avec plus ou moins de précision. Découverts à Oxyrhynchus en 1897, ils furent publiés respectivement en 1903 (*P.Oxy.* III 478), en 1904 (*P.Oxy.* IV 836) et en 1908 (*P.Oxy.* VI 953). De l'*Appendix II* du volume V des *Oxyrhynchus Papyri*, qui indique l'emplacement des papyrus d'Oxyrhynchus distribués jusqu'en 1908, il ressort qu'après leur publication, les deux premiers papyrus cités furent déposés aux Musées Royaux de Bruxelles⁶. Le troisième devait les y rejoindre peu après, semble-t-il, à moins qu'il n'y fût arrivé en même temps qu'eux⁷. Ils ne restèrent toutefois que peu de temps à Bruxelles, car à une date inconnue antérieure à 1915, ils furent transférés à la bibliothèque de l'Université de Louvain, en compagnie d'une dizaine d'autres papyrus, selon les informations contenues dans l'*Appendix* du volume XI des *Oxyrhynchus Papyri*, paru précisément en 1915⁸.

Lot malheureux que ces treize papyrus, puisque le même appendice ajoute que ces documents «*have presumably been destroyed*»⁹. Arrivés à Louvain/Leuven entre 1908 et 1915, ils furent donc détruits (ou présumés tels) avant 1915. Il ne faut pas chercher bien loin pour trouver la cause de leur malheur: le 25 août 1914, dans un acte de guerre universellement condamné à l'époque, la belle bibliothèque de Louvain fut incendiée par les troupes allemandes. Aussi, les éditeurs des *Oxyrhynchus Papyri* considérèrent-ils les treize papyrus comme perdus, et R.A. Coles, n'ayant jamais reçu de nouvelles à leur sujet, les inscrivit comme "*destroyed?*" dans sa *Location-list* de 1974, à un moment où trois d'entre eux, en tout cas, se trouvaient déjà à Louvain-la-Neuve.

⁶ Le transfert d'Oxford à Bruxelles eut lieu à une date non précisée, mais postérieure à 1904, puisque les papyrus en question ne figurent pas encore dans l'*Appendix III* du volume IV des *Oxyrhynchus Papyri*, où sont recensés les papyrus distribués jusqu'en 1904.

⁷ En effet, publié en 1908, il a fort bien pu faire partie de la même livraison, mais ne pas figurer dans l'*Appendix* du volume V, clos quelques mois plus tôt.

⁸ Il s'agit des papyrus suivants: *P.Hibeh* 39 et 45; *P.Oxy.* 419, 478, 488, 507, 509, 673, 679, 743, 836, 953 et 973.

⁹ C'est là l'information reprise dans la *Location-list* de 1974, citée plus haut, où chacun des treize papyrus porte la mention "*destroyed?*".

Reste la question de l'appartenance des trois rescapés à la collection Fernand Mayence. Cette partie de leur histoire est plus difficile à retracer et ne se réduit qu'à quelques hypothèses¹⁰. Fernand Mayence, né en 1879, enseigna l'histoire ancienne et l'archéologie à l'Université de Louvain de 1907 à 1949, d'abord comme chargé de cours (1907), puis comme professeur extraordinaire (1909) et enfin comme professeur ordinaire (1913). Parallèlement à sa carrière universitaire, il consacra beaucoup de temps, dès 1913, à l'administration des Musées Royaux de Bruxelles, où il fut appelé à diriger le Département des antiquités grecques et romaines. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'il soit à l'origine du transfert à Louvain, où il enseignait, des treize papyrus déposés aux Musées Royaux, peut-être à des fins pédagogiques¹¹. En effet, il apparaît qu'au début de sa carrière, il montra un intérêt très vif pour la papyrologie, science à laquelle sont consacrés aussi bien sa thèse de doctorat¹² que ses premiers articles, parus entre 1901 et 1905¹³. Est-ce lui aussi qui récupéra les trois papyrus après l'incendie de 1914 pour les mettre sous sa tutelle personnelle? C'est l'hypothèse la plus vraisemblable. Selon une hypothèse moins plausible, on pourrait imaginer qu'aucun des treize papyrus déposés à la bibliothèque de Louvain ne périt durant le drame précité, mais que, sauvés par le professeur Mayence, ils furent anéantis lors du bombardement de 1944, qui frappa les Halles universitaires de Louvain où Mayence avait cru mettre sa collection à l'abri et dont seuls trois papyrus seraient sortis indemnes.

Quel que soit le sort qui ait touché ces treize malheureux papyrus, seuls trois d'entre eux ont pu être retrouvés dans les archives de l'U.C.L. Il est fort à craindre que les dix autres doivent définitivement être considérés comme *destroyed*. A la demande du curateur des *Oxyrhynchus Papyri*, le Dr. Revel Coles, les deux papyrus qui n'avaient fait l'objet que d'une publication partielle (*P.Oxy.* IV 836 et VI 953), seront publiés ici en transcription intégrale. Le commentaire se limitera à des notes succinctes, destinées avant tout à une mise à jour de la bibliographie.

***P.Oxy.* VI 953: Homère, *Odyssée* IV**

Oxyrhynchus	2.2 x 3.6 cm (fr. A)	5.3 x 8.7 cm (fr. B)	II ^e siècle apr. J.-C.
	5 x 2 cm (fr. C)	11.9 x 11 cm (fr. D)	cf. Tafel III

Réf.: *Oxyrhynchus Papyri*, vol. VI (1908), p. 316; Pack² 1044.

Ces quatre fragments du Chant IV de l'*Odyssée* proviennent manifestement d'un même *volumen*. Les quatre versos sont blancs. L'écriture, une onciale ronde, droite et soignée du II^e siècle apr. J.-C., est visiblement celle d'un seul copiste. Sur chaque fragment, on distingue des signes de ponctuation, des esprits et des accents (reproduits tels quels dans la transcription diplomatique). Dans le fragment D, l. 13, le premier iota de Τρῶϊαι est ajouté au-dessus de la ligne (de la même main). Les deux fragments les plus grands (B et D) ont été collés ensemble de manière erronée par une main moderne, leur contenu montrant bien qu'ils ne se conçoivent pas comme un fragment unique.

Le fragment A (2.2 x 3.6 cm) n'offre que quelques lettres provenant de quatre lignes situées au bas d'une colonne; elles correspondent aux vers 97-100. Le fragment B (5.3 x 8.7 cm) contient les restes de 9 lignes du sommet d'une colonne, avec une marge supérieure d'au moins 3.1 cm; on y reconnaît les vers 197-205. Sur le fragment C (5 x 2 cm), on distingue quelques lettres se rapportant aux vers 222-

¹⁰ Basées en grande partie sur les informations contenues dans la nécrologie du professeur Mayence, rédigée par Franz de Ruyt dans l'*Annuaire de l'Université Catholique de Louvain*, 1957-1959, tome III, pp. 240-252.

¹¹ Au fil des ans, il constitua en effet un remarquable musée didactique, qu'il laissait à l'Université à son éméritat.

¹² *L'agriculture dans l'Égypte romaine, d'après les papyrus*, soutenue en 1901.

¹³ *Le Musée Belge* 5 (1901), pp. 318-333; 6 (1902), pp. 59-71 et 88-93; 8 (1904), pp. 101-117; *Revue d'Histoire Ecclésiastique* 4 (1903), pp. 231-240; *Bulletin de Correspondance Hellénique* 29 (1905), pp. 142-144.

224. Le fragment D (11.9 x 11 cm), le plus grand et le mieux conservé, préserve le début de 15 lignes situées au bas d'une colonne (?); il s'agit des vers 247-261; on y constate quatre variantes par rapport au texte des principales éditions d'Homère (voir ci-dessous). Parmi les autres papyrus contenant des extraits du Chant IV de l'Odyssée (cf. LDAB 1998 [= Leuven Database of Ancient Books, sur CD-ROM] et D. Sutton, *Homer and the Papyri*: <http://eee.uci.edu/~papyri/>), PSI VII 754 présente des similitudes frappantes avec nos fragments (écriture, espacement des lignes, présence de signes de ponctuation et d'accents) et pourrait bien provenir du même rouleau.

Fragment A: Odyssée IV, 97-100

.....
1]ε[ὦν ὄφελον τριτάτην πε]ρ ἔχ[ων ἐν δώμασι μοῖραν
2]έμμεν[ναίειν, οἱ δ' ἄνδρες σοῖσι] ἔμμεν[αι, οἱ τότε ὄλοντο
3][]οσι[Τροίην ἐν εὐρείῃ, ἐκάς] Ἄ[ργ]εος ἱπ[ποβότοιο.
4]δυ[ἀλλ ἔμπης πάντας μὲν ὀ]δυρ[όμενος καὶ ἀχεύων
marge inférieure ?	marge inférieure ?

Fragment B: Odyssée IV, 197-205

marge supérieure	marge supérieure
1]ό νυ και γερας οἶον [τοῦτ]ό νυ καὶ γέρας οἶον [οἴζυροῖσι βροτοῖσι,
2]ασθαι τε κό[κεῖρ]ασθαί τε κό[μην βαλέειν τ' ἀπό δάκρυ παρειῶν.
3]ρ εμος τέθ[καὶ γ]ὰρ ἐμὸς τέθ[νηκεν ἀδελφεός, οὐ τι κάκιστος
4]ων· μελλει[Ἄργε]ῖων· μέλλει[ς δὲ σὺ ἴδμεναι· οὐ γὰρ ἐγὼ γε
5][]ε ἰδ[] [ἦντη]σ [οὐ]δὲ ἴδ[ο]ν· [περὶ δ' ἄλλων φασὶ γενέσθαι
6] περι μ[Ἄντι]λοχον,] περι μ[ὲν θείειν ταχὺν ἠδὲ μαχητὴν.
7]ιβόμ[τὸν δ' ἀ]παμει]βόμ[ενος προσέφη ξανθὸς Μενέλαος·
8]όσα ε[ὦ φίλ, ἐπει] τὸσα ε[ἶπες ὅσ ἂν πεπνυμένος ἀνὴρ
9]... []... [
.....

Fragment C: Odyssée IV, 222-224

.....
1] μιγ[ὅς τὸ καταβρόξειεν, ἐπει κρητῆρ]ι μιγ[ίη,
2]α... κατα δακρ[] [οὐ κεν ἐφημέριός γε] βάλου]ι κατὰ δάκρυ π[αρειῶν,
3] τη[οὐδ' εἴ οἱ κατατεθναίη μ]ήτη[ρ τε πατήρ τε,
.....

Fragment D: Odyssée IV, 247-261

.....
1] [] [
2]ς ου[]ν τοιος ε[δέκτη,] ὅς οὐδ[έ]ν τοῖος ἔ[η]ν ἐπὶ νηυσὶν Ἀχαιῶν·
3 τῶι ἰ[] κα εβη Τρώων πο[τῶ ἰ[κελος] κατέβη Τρώων πό[λιν, οἱ δ' ἀβάκησαν
4 παντε[] γω δε μιν οἴη νέγν[πάντε[ς· ἐ]γὼ δὲ μιν οἴη ἀνέγν[ων τοῖον ἐόντα,
5 και μιν ανειρώτων· ο δε κε δ[καὶ μιν ἀνειρώτων· ὁ δὲ κερδ[οσύνη ἀλέεινεν.
6 αλλοτε δη μιν εγων ελόευν κα[ἀλλ' ὅτε δὴ μιν ἐγὼν ἐλόευν κα[ι χρίον ἐλαίφ,
7 αμφι δε εἶματα ἔσσα και ὠ... [ἀμφὶ δὲ εἶματα ἔσσα καὶ ὠμ[οσ]τα καρτερον ὄρκον
8 μη με πριν δυσηα μετ[μή με πρὶν Ὀδυσῆα μετ[ὰ Τρώεσσ' ἀναφῆναι,

9	πριν γε τον εκ ν... [] τε θο[πρίν γε τόν ἐς νῆά[ς] τε θο[ᾶς κλισίας τ' ἀφικέσθαι,
10	και τοτε δή μοι παντ[]' [καὶ τότε δή μοι πάντ[α ν]ό[ον κατέλεξεν Ἀχαιῶν.
11	πολλους δε Τρωων κτε[πολλοὺς δὲ Τρώων κτε[ίνας ταναήκει χαλκῶ
12] μετ' Αργείους· κατα [ἦλθε] μετ' Ἀργείους, κατὰ [δὲ φρόνιν ἦγαγε πολλήν.
13	ενθ' αλλαι Τρῶιαι λιγ' ἐκώκυο[ἔνθ' ἄλλαι Τρωαὶ λίγ' ἐκώκυο[ν· αὐτὰρ ἐμὸν κῆρ
14	χαί[]πει ἤδη μοι κραδίη τε[χαί[ρ', ἐ]πει ἤδη μοι κραδίη τέ[τραπτο νέεσθαι
15	ἄψ []δ' ατην δε μετ' ε[]τε[ἄψ [οἰκό]νδ', ἄτην δὲ μετέστε[νον, ἦν Ἀφροδίτη
	marge inférieure ?	marge inférieure ?

Note sur les quatre variantes du fragment D

Bases de collation:

T.W. Allen, *Homeri Opera, tomus III: Odysseae I-XII*, Oxford Classical Texts, Oxford, 1917².

V. Bérard, *L'Odyssee, tome I: chants I-VII*, Collection des Universités de France, Paris, 1924.

P. Von der Mühl, *Homeri Odyssea*, Basel, 1962³ [= Teubner, Stuttgart, 1984].

H. van Thiel, *Homeri Odyssea*, Olms, Hildesheim-Zürich-New York, 1991.

1) κατέβη au lieu de κατέδου (l. 3 = v. 249). Les scholies anciennes ne livrent aucune information à ce sujet. Eustathe, qui cite le vers (ou la formule) à plusieurs reprises, transmet κατέδου, forme attestée également par l'ensemble de la tradition manuscrite à l'exception du manuscrit *Cracoviensis* 543 (XV^e s.), qui lit κατέβη comme le papyrus. Κατέδου est la leçon retenue par les quatre principaux éditeurs. La présence de l'expression κατέδου πόλις trois vers plus haut (v. 246) corrobore ce choix.

2) ἀνειρώτων au lieu de ἀνηρώτων (l. 5 = v. 251). A nouveau, les scholies anciennes ne nous renseignent pas, mais Eustathe (*Od.* I, 162, 46), en paraphrasant le vers 251, utilise également la forme ἀνειρώτων. La tradition manuscrite connaît quatre variantes: ἀνηρώτων, ἀνηρώτευν, ἀνειρώτων et ἀνειρώτευν. Dans la littérature grecque, ἀνηρώτων est attestée 14 fois, contre une seule attestation pour chacune des trois autres formes (selon une enquête menée sur le *TLG*, version D). Allen et Bérard retiennent ἀνηρώτων, Von der Mühl et van Thiel optent pour ἀνειρώτευν. ἀνειρώτων pourrait constituer une *lectio difficilior* de ἀνηρώτων.

3) ἐγὼν ἐλόευν au lieu de ἐγὼ λόεον (l. 6 = v. 252). Les scholies à δ 252 transmettent la même forme que le papyrus, y compris lorsqu'elles citent le vers en rapport avec deux passages de l'Iliade (E 905b et Π 667-668). La paraphrase d'Eustathe (*Od.* I, 164, 7) contient également ἐλόευν. Selon le premier éditeur du papyrus, cette forme remonte peut-être à Aristarque, une information qu'on retrouve dans l'apparat de l'édition de Von der Mühl. Les quatre éditeurs retiennent néanmoins la forme ἐγὼ λόεον, attestée dans plusieurs familles de manuscrits et présente également dans les trois citations du vers 252 chez le grammairien Hérodien (III, 1, p. 387, 20; III, 2, p. 336, 35; III, 2, p. 943, 5 [dans cette dernière, les manuscrits lisent en fait λόευν]).

4) μὴ με au lieu de μὴ μὲν (l. 8 = v. 254). La forme μὴ μὲν est presque unanimement transmise, aussi bien par les scholies anciennes que dans la tradition manuscrite, ainsi que dans le *Lexicon Homericum* d'Apollonius le Sophiste (p. 36, 14). Un seul manuscrit, le *Harleianus* 5674 (XIII^e s.), a la même leçon que le papyrus (après correction). Allen et van Thiel retiennent la forme μὴ μὲν, que Stephanie West défend comme «negative form of ἦ μὲν, appropriate to oaths and solemn asseverations» (cf. A. Heubeck, S. West, J.B. Hainsworth, *A Commentary on Homer's Odyssey*, vol. I, Oxford, 1988, p. 210). Bérard et Von der Mühl, en revanche, adoptent la leçon du papyrus, qui s'accorde mieux avec la forte insistance sur le pronom de la première personne dans tout le passage. Chacune des deux formes a un parallèle chez Homère: T 261 et T 306.

P.Oxy. IV 836: prêt de blé

Oxyrhynchus

13.5 x 13.5 cm

66/65 ou 15/14 av. J.-C.

cf. Tafel IV

Réf.: *Oxyrhynchus Papyri*, vol. IV (1904), p. 259-260.

Le document, mutilé du début, est un contrat de prêt de blé de l'époque ptolémaïque, comme il en existe des dizaines d'exemples (cf. H.-A. Rupprecht, *Untersuchungen zum Darlehen im Recht der graeco-ägyptischen Papyri der Ptolemäerzeit*, München, 1967; liste mise à jour par K. Maresch, *Kölner Papyri*, VIII (P.Köln 350), Opladen, 1997, p. 150). L'indication d'une seizième année de règne (ll. 11-12) suggère deux datations possibles: soit 66/65 av. J.-C., sous le règne de Ptolémée Nothos, dit Néos Dionysios ou Aulétés; soit 15/14 av. J.-C., sous l'empereur Auguste (voir note détaillée ci-après).

Le contrat, rédigé sous la forme d'une συγγραφή, porte sur un prêt de trente-deux artabes de blé, cédées par un certain Théoxénos à deux personnes qualifiées de Πέρ[σαις τῆς ἐπιγον]ῆς, dont l'une pourrait porter un nom commençant par Πτολεμ (voir notes ci-dessous). Le texte se termine par un *paragraphos*, mais les traces d'encre visibles au-dessous pourraient constituer les vestiges d'une souscription. Le papyrus ne porte pas de texte au verso. De part et d'autre ont été collés deux autres documents, dont celui de gauche ne conserve que quelques lettres à peine lisibles, alors que celui de droite, dont subsiste le début de neuf lignes, semble être un texte de même teneur que le nôtre.

Sur la nature des contrats de prêt, outre l'ouvrage de Rupprecht susmentionné, on consultera également H. Kühnert, *Zum Kreditgeschäft in den hellenistischen Papyri Ägyptens bis Diokletian*, Diss. Freiburg i.Br., 1965.

-
- 1].....[
 2 ἐν τῷ στρα]τιωτικῶ[ι
 3]ος καὶ Πτολεμ[ε
 4] ἀνφοτέροισ Πέρ[σαις τῆς
 5 ἐπιγον]ῆς, οἱ τρεῖς ἀγνῖας Κλεο-
 6 πάτρας Ἀφροδίτης, πυροῦ κτερεοῦ
 7 ἀρτάβας τριάκοντα δύο. ἀπο-
 8 δότησαν δὲ οἱ δεδανεισμένοι
 9 Θεοξένω τὰς τριάκοντα
 10 δύο ἀρτάβας τῶν πυρῶν ἐν
 11 μηνὶ Παῦνι τοῦ ἑκκαίδεκάτου ἔ-
 12 τους ἐν Ὀξυρύγχων πόλει πυρὸν
 13 κτερεὸν νέον καθαρὸν ἄδολον
 14 μέτρῳ τετραχοινίκῳ ἀγ(ο)ρανο-
 15 μικῶ καταστήσαντες τοῖς
 16 ιδίοις ἀνηλώμασι. ἐὰν δὲ μὴ
 17 ἀποδῶσι καθὰ γέγραπται, ἀ-
 18 ποτειάτωσαν οἱ δεδαν(ε)ισ-
 19 μένοι Θεοξένω τιμὴν ἐκά-
 20 κτης ἀρτάβης ἧς ἐὰν μὴ ἀπο-
 21 δῶσι χαλκοῦ δραχμὰς ἑξακ-
 22 χιλίας. ἔγγυ(οι) ἀλλήλων οἱ δε-
 23 δανεισμένοι τῶν κατὰ τὴν
 24 συγγραφὴν πάντων εἰς ἔ-

- 25 κτησιν, ἡ δὲ πρῶξ[ι]ς ἔστω
 26 Θεοξένω ἐκ τε ἀμφοτέρων
 27 καὶ ἐξ οὗ ἐὰν αἰρήται αὐτῶν
 28 καὶ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων
 29 αὐτοῖς πάντων καθάπερ
 30 ἐγ δίκησ. κυρία ἡ συγγραφή.

traces d'encre

Traduction:

(...) dans le registre du service actif (...) ...os et à Ptolem..., l'un et l'autre Perses de l'épigone, tous trois de la rue Cléopâtre Aphrodite, trente-deux artabes de blé compact. Les emprunteurs rembourseront à Théoxénos les trente-deux artabes de blé au mois de Pauni de la seizième année, dans la ville d'Oxyrhynchos, en grain compact, neuf, pur et sans fraude, mesuré à l'étalon de quatre chenices en vigueur chez les agoranomes; ils en feront la livraison à leurs propres frais. S'ils ne font pas le remboursement conformément à ce qui est écrit, les emprunteurs paieront à Théoxénos, pour prix de chaque artabe qu'ils n'auront pas remboursée, six mille drachmes de cuivre. Les emprunteurs seront mutuellement garants de tout ce qui est stipulé dans le contrat en vue du paiement, et Théoxénos aura droit d'exécution sur l'un et sur l'autre, ainsi que sur celui d'entre eux qu'il choisira, comme par une décision légale. Le présent contrat fait foi.

Notes:

- 2 La restitution ἐν τῷ στρατιωτικῷ m'a été suggérée par Dieter Hagedorn. Outre des parallèles dans plusieurs papyrus (cf. *P.Hal.* I 157, *P.Hamb.* II 168, *UPZ I* 15, 1, *UPZ I* 110, 4, et *P.Ryl.* IV 585 avec la note l. 41), elle trouve un appui dans le fait que les habitants de la rue Cléopâtre Aphrodite étaient pour la plupart des militaires, semble-t-il (cf. *P.Oxy.* XLIX 3482,4 note).
- 3 La lecture de Πτολε[] est incertaine, mais les deux premières lettres sont assurées. Dans les papyrus, il n'existe qu'un seul Ptolémée résidant à la rue Cléopâtre à Oxyrhynchus: cf. *P.Oxy.* XIV 1644 (63/62 av. J.-C.). Bien que l'homme y soit qualifié de Μακεδών, et non de Πέρσης comme ici, il pourrait s'agir de la même personne: l'époque concorde et le changement de statut pourrait être le résultat d'une promotion sociale ou militaire (cf. ci-après ll. 4-5)..
- 4 ἀνφοτέροις: il faut évidemment comprendre ἀμφοτέροις. L'erreur est courante dans les papyrus. Le iota a été ajouté au-dessus de la ligne. Le début du texte reproduit le schéma idéal suivant: ἐδάνεισεν Θεόξενος τῷ (δεῖνι) καὶ τῷ Πτολε(μαίω?), ἀμφοτέροις Πέρσαις τῆς ἐπιγονῆς, οἱ τρεῖς... «Théoxénos a prêté à (un tel) et à Ptolé(mée?), l'un et l'autre Perses de l'épigone, tous trois...».
- 4-5 Πέρ[] τῆς ἐπιγονῆς: sur la signification de cette désignation répandue dans les papyrus documentaires, cf. J.F. Oates, «The Status Designation Πέρσης τῆς ἐπιγονῆς», *Yale Classical Studies* 18 (1963), pp. 1-129; H.-A. Rupprecht, *Untersuchungen*, p. 19.
- 5 οἱ τρεῖς: selon la pratique habituelle dans les contrats, cette indication englobe toutes les parties concernées, soit le prêteur Théoxénos et les deux emprunteurs. Ces derniers étaient bien au nombre de deux (et non de trois comme le pensait le premier éditeur), ce que confirment les termes ἀνφοτέροις (l. 4) et ἀμφοτέρων (l. 26).
- 5-6 La restitution Κλεοπάτρας s'impose entre ἀγνῶς et Ἀφροδίτης, mais les traces sur le papyrus sont trop effacées pour permettre une lecture assurée. Sur cette rue d'Oxyrhynchus et ses habitants, outre la note à *P.Oxy.* XLIX 3482,4 susmentionnée, voir l'introduction à *P.Köln* III 145.
- 11-12 L'échéance du prêt est fixée au mois de Pauni de la seizième année, soit entre le 5 juin et le 4 juillet 65 av. J.-C. sous le règne d'Aulètes (cf. T.C. Skeat, *The Reigns of the Ptolemies*, München, 1969²) ou entre le 26 mai et le 24 juin 14 av. J.-C. sous celui d'Auguste (cf. P.W. Pestman, *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques*, Leiden, 1967, pp. 84-85, et T.C. Skeat, *The Reign of Augustus in Egypt. Conversion Tables for the Egyptian and Julian Calendars*, 30 B.C. - 14 A.D., München, 1993). Le contrat aura probablement été signé après la récolte de l'année précédente.
- 14-15 μέτρῳ τετραχοινίκῳ ἀγορανομικῷ: l'expression n'a que deux parallèles, *PSI X* 1099,8 et *SB X* 10573,18-19.
- 21-22 Pour le montant de l'amende, on ne voit guère d'autre lecture possible que ἐξακισχιλίας, bien que l'état du papyrus ne permette de lire avec certitude que le début (ἐξ ακ-) et la fin (-ιας). Une amende de 6000 drachmes par artabe paraît néanmoins fort élevée. Le montant habituel à cette époque (fin du II^e s. et I^{er} s. av. J.-C.) était de 3000 drachmes (cf. K. Maresch, *Bronze und Silber. Papyrologische Beiträge zur Geschichte der Währung im ptolemäischen und römischen Ägypten bis zum 2. Jahrhundert n.Chr.*, Pap. Colon. XXV, 1996, pp. 185-186). On trouve cependant des

amendes de 4000 drachmes dans des papyrus datés de la seconde moitié du I^{er} s.: cf. *SB* XII 10942 (4 av. J.-C.), *P.Oxy.* XIV 1639 (44 av. J.-C.), *PSI* X 1099 (5 av. J.-C.). *P.Oxy.* XLVII 3352 fait bien état d'une amende de 6000 drachmes par artabe, mais il est postérieur (68 apr. J.-C.).

29-30 καθάπερ ἐγ δίκης: pour une discussion de cette expression controversée, cf. H.J. Wolff, «Some observations on *praxis*», *Proceedings of the 12th International Congress of Papyrology*, Toronto, 1970, pp. 527-535.

30 κυρία ἢ συγγραφή: cette clause indique qu'aucun recours n'est possible contre le présent contrat (cf. M. Hässler, *Die Bedeutung der Kyria-Klausel in den Papyrusurkunden*, Berlin, 1960).

***P.Oxy.* III 478: ἐπίκρισις**

Oxyrhynchus

6.7 x 27 cm

8 janvier 133 apr. J.-C.

Cf. Tafel V

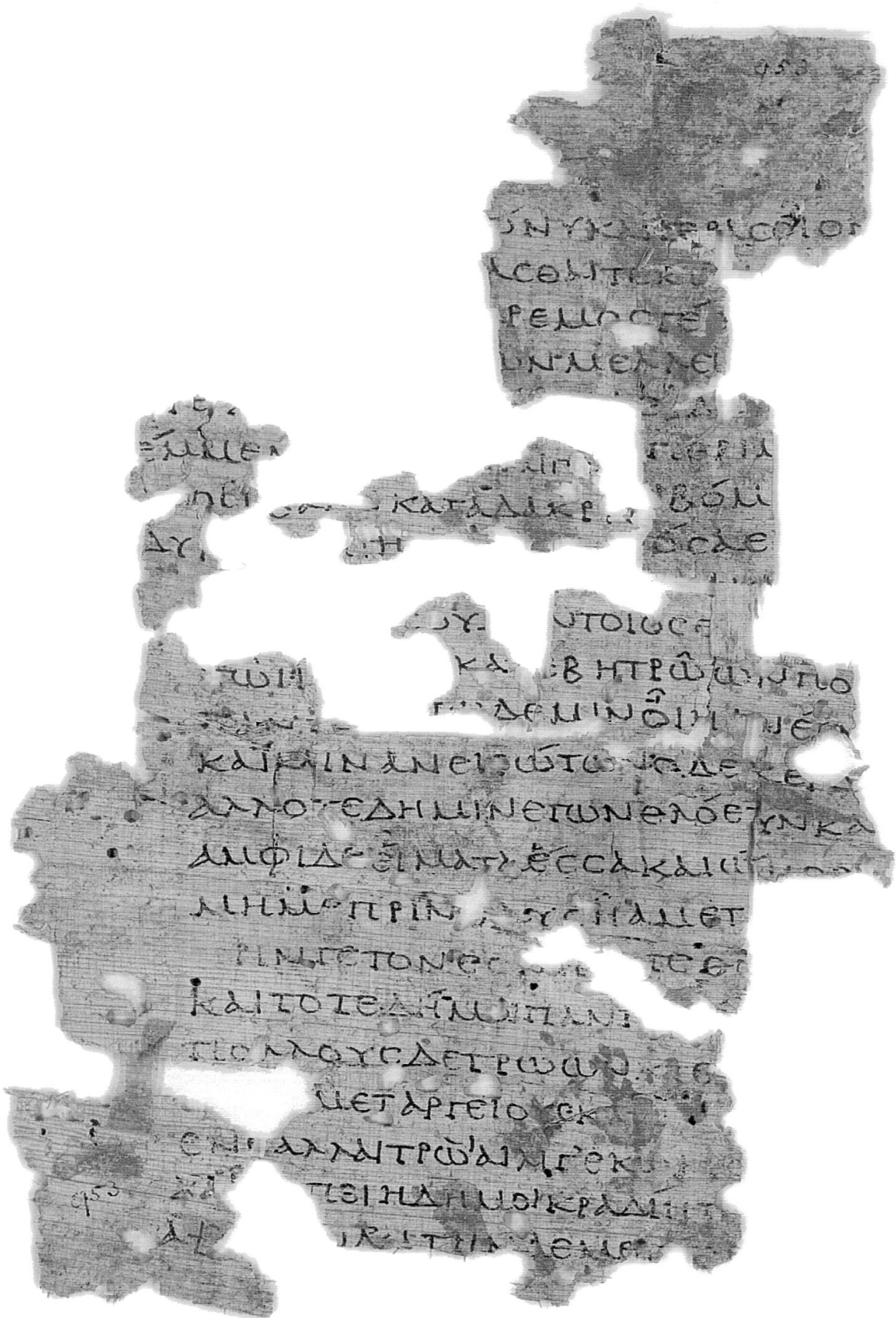
Réf.: *Oxyrhynchus Papyri*, vol. III (1903), pp. 163-167; U. Wilcken, *Chrestomathie* 218.

Ce document ayant fait l'objet d'une publication complète avec texte, traduction et commentaire, il ne sera donné ici qu'un complément bibliographique. L'étude la plus récente sur la question de l'ἐπίκρισις est celle de C.A. Nelson, *Status Declarations in Roman Egypt*, *American Studies in Papyrology* 19, Amsterdam, 1979. D'autres papyrus récemment publiés concernant l'ἐπίκρισις sont: *P.Oxy.* LVIII 3920, *P.Diog.* 5-8, *SB* XX 14111, *ZPE* 96 (1993) 221-222, *Aegyptus* 73 (1993) 39-48, *APF* 41 (1995) 187-188.

Contrairement à l'indication donnée par le premier éditeur, la date exacte du papyrus est le 8 janvier 133 (cf. P.W. Pestman, *Chronologie égyptienne...*, p. 105 + tableau de conversion).

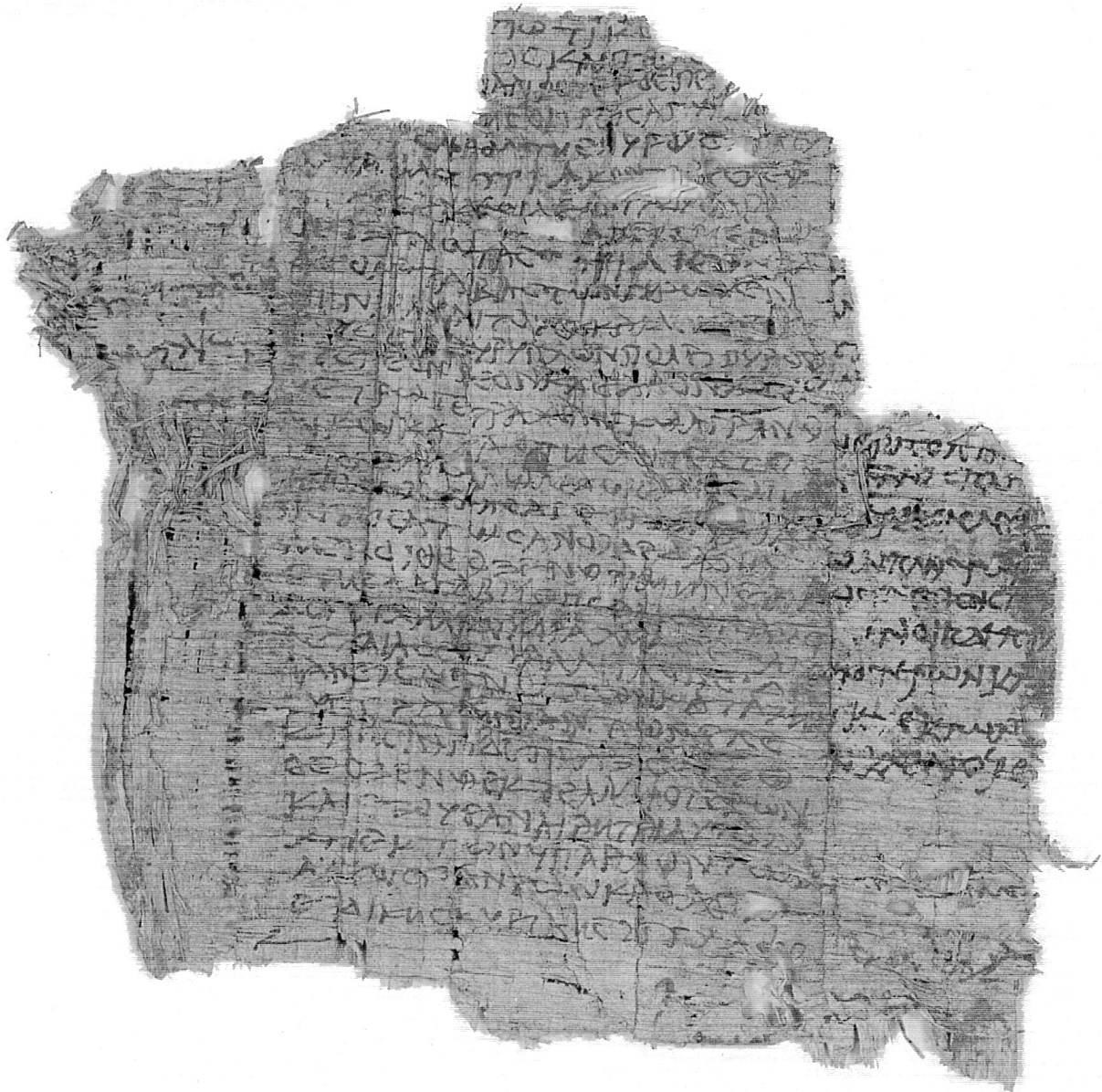
Louvain-la-Neuve

Thomas S. Schmidt



P. Oxy. 953^r (coll. prof. Fern. Mayence); Th. Schmidt, pp. 149–156

TAFEL IV



P. Oxy. 836^f (coll. prof. Fern. Mayence); Th. Schmidt, pp. 149–156

